



De nombreux contrats significatifs remportés par Saemes

Paris, le 2 mai 2018 - **Saemes a récemment remporté trois nouveaux contrats de rénovation et d'exploitation de parkings à Paris. L'opérateur francilien s'est lancé également en 2018 dans l'activité de contrôle du stationnement payant sur voirie.**

Trois nouveaux contrats parisiens en 2018

Parking Haussmann Berri (Boulevard Haussmann, Paris 8^{ème})

Le parc Haussmann Berri est le second plus grand parc concédé de la Ville de Paris avec à son actif 2 166 places réparties sur 6 niveaux.

Le contrat de délégation de service public remporté par Saemes durera 12 ans à compter du 1er juin 2018. Un programme de rénovation ambitieux de 10 millions d'euros sera initié fin 2018, pour une durée de 18 mois. L'opérateur de stationnement souhaite notamment réaliser un nouveau plan de circulation pour simplifier les flux de véhicules entre les différents niveaux du parking et créer un ascenseur vitré pour faciliter l'accès des piétons jusqu'à la sortie en surface, dans le cadre de la mise aux normes du parking pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Parking Printemps Nation (22 rue de Lagny, Paris 20^{ème})

Saemes assurera au 2nd semestre 2018 le suivi de travaux de rénovation du parking public du grand magasin Printemps Nation, avant son ouverture prévue à l'automne. Dans le cadre de la prestation de services qui lui sera confiée pour 3 ans, Saemes pilotera la gestion de la clientèle horaire du parc de stationnement pendant les heures d'ouverture du magasin de Printemps Nation et la maintenance des installations.

Parking Mairie du 15^{ème} (143 rue Lecourbe, Paris 15^{ème})

Saemes assure depuis février 2018 l'exploitation de ce parking, propriété de la Ville de Paris, pour une durée de 17 ans. Des travaux de rénovation seront programmés dès l'été 2018 pour une durée de 8 à 9 mois, afin d'optimiser la sécurité, le confort des clients et l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (création d'un ascenseur vitré débouchant sur la place, zone motos, auto-partage, local à vélos, bornes de recharge électrique...).

Saemes, acteur du contrôle du stationnement payant, depuis 1^{er} janvier 2018

Chatou (78)

Dans le cadre de la réforme du stationnement payant de janvier 2018, Saemes s'est vu confier par la ville de Chatou (78) le contrôle du stationnement payant en voirie, soit un total de 350 places pour 19 horodateurs. Saemes a ainsi recruté une équipe d'agents assermentés pour assurer les tournées quotidiennes de contrôle du lundi au samedi. La gestion des recours administratifs préalable obligatoires est bien entendu intégrée dans la prestation de service comme l'exige la réglementation.

A propos de Saemes :

Saemes, opérateur majeur de stationnement en Ile-de-France, exploite 27 000 places en ouvrage et en voirie sur plus de 90 parkings et s'inscrit dans une politique d'innovation liée aux nouvelles mobilités urbaines. En 2016, Saemes a lancé sa plateforme d'Opendata devenant ainsi le premier opérateur de stationnement en France à libérer ses données.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Saemes participe, en tant qu'acteur du contrôle du stationnement payant en voirie, à la mise en œuvre de la réforme de la dépenalisation du stationnement.

<https://www.saemes.fr/fr>

Contact presse

Agence StoriesOut

Lucie Misut - luciemisut@storiesout.com - 09 81 86 41 81

Grace Darguel - gracedarguel@storiesout.com - 09 81 86 41 81